

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37

Nb. de représentés : 10

Nb. d'absents : 6

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 30/1390 :

Adhésion à l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, OMARJEE Mohammad, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal

REPRESENTE (S) :

MM. SIGISMEAU Béatrice (par Monsieur David LORION), AHO NIENNE Sandrine (par Madame Hélène ARAYE), VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine (par Madame Edmée RAYMOND), KHELIF David (par Monsieur Jonhy BALZANET), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur Philippe POTIN), MALET Viviane (par Monsieur Stéphan DIJOUX), HOARAU Berthe Denise (par Madame Anne Marie PAPY), NARIA Olivier (par Monsieur Stephen BELLON), RAVAT Adame (par Madame Pascaline BOYER).

ABSENTS :

MM. FATIMA Sofa, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Monsieur Mohammad OMARJEE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 18 décembre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 07 décembre 2023.



Michel FONTAINE

Affaire n°30/1390 : Adhésion à l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien.

Direction des Ressources

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Ville de Saint-Pierre mène une action forte pour contribuer à la coopération entre les collectivités du sud-ouest de l'océan indien.

Dans ce cadre, l'Association des Villes et Collectivités de l'Océan Indien propose d'accompagner la collectivité sur les objectifs suivants :

- Promouvoir l'éducation civique et le développement culturel des citoyens dans l'esprit humaniste,
- Susciter l'information sur les réalités communales et l'administration locale dans les pays riverains de l'Océan Indien,
- Engager la collaboration des collectivités de manière bilatérale ou multilatérale, au service du développement économique social et culturel des peuples concernés ainsi que du développement des énergies renouvelables et de la protection de l'environnement.

Pour réaliser ces objectifs, l'Association développe ou recommande des moyens jugés efficaces dont :

- ✓ Favoriser les jumelages (convention de partenariat) ou toute autre forme de relation d'amitié entre les collectivités membres, et le développement d'activités permettant la participation internationale des populations en matière éducative, sportive et culturelle et d'autres domaines,
- ✓ Plaidoyer auprès de la Commission de l'Océan Indien, des Nations Unies, des organisations internationales, de l'Union Européenne.
- ✓ Organiser l'échange et la diffusion des connaissances, des techniques et des expériences dans le domaine de la gestion urbaine et municipale,
- ✓ Encourager ou mettre en oeuvre directement toutes les formes de coopération décentralisée en matière de gestion urbaine et susciter autour des projets retenus les partenariats nécessaires à leur réalisation.

La Ville envisage son adhésion auprès de l'AVCOI afin de conforter les actions déjà engagées dans le cadre de la coopération dans l'Océan Indien.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER l'adhésion de la Ville de Saint-Pierre à l'AVCOI pour un montant de 1 500,00 € (adhésion annuelle 2023),**
- **DE L'AUTORISER, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.**



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20231214-30-1390-DE
Date de télétransmission : 19/12/2023
Date de réception préfecture : 19/12/2023